

Compte rendu de la réunion de quartier n° 7 du 03/02/2026

(Cap Castel, Restanques, Coup du Château, Pasteur)

30 personnes présentes.

- Divers points soulevés lors de la réunion du 05/02/2025.

L'entretien de la descente Du Belley et chemin de Pouzac avait été fait dans la foulée puisque déjà programmé

Les demandes de M. LEVY qui n'ont volontairement pas consigné dans ce compte rendu. Pour info après un autre débordement de cette personne en Mairie, celui-ci c'est vu mettre en garde à vue, trainé devant le tribunal et condamné.

On note une demande de tailler un laurier rose qui gêne la visibilité au croisement. C'est fait.

Il a été demandé des nouvelles du nouveau lotissement du Rabelais. Le projet a du plomb dans l'aile suite à un recours devant le TA. Cela va retarder le projet mais il se fera. C'est dommage car ce temps perdu va nous faire perdre encore une classe scolaire.

L'assemblée nous informe que les pièges à chenilles processionnaires sont détériorés... Ils ont été remplacés.

- Demandes des Riverains :

Questionnement sur les véhicules de M. Delavault abandonnés sur un terrain au fond de la rue Pasteur. Ce sont ses propres véhicules qu'il stocke sur son propre terrain. Ce n'est pas interdit et nous n'y pouvons rien.

Questionnement sur la durée du chantier actuel pour l'arrivée principale de l'eau. Ces travaux sont en phase terminale. Les dernières pluies ont fait prendre un sérieux retard. Mais tout doit rentrer dans l'ordre dans les prochains jours.

Questionnement sur les avaloirs du chemin à l'arrière du boulodrome. C'est l'entreprise qui les a bouchés. Ils sont au courant à la fin du chantier nous veillerons à ce que cela soit nettoyé. Il est aussi mentionné que l'autre partie de ce chemin n'est pas entretenu et sert de lieu de rdv pour les besoins canins. Nous allons faire le nécessaire.

Il nous est signalé que malgré notre intervention les deux chiens rue Pierre Ronsard continuent à être promener sans laisse. Nous interviendrons à nouveau.

Il nous est signalé des trous sur la chaussée de la rue Albert Camus. Nous allons faire le nécessaire.

- **Informations Municipales :**

Nouveau Château d'eau :

Comme nous l'avons déjà expliqué, un nouveau château d'eau va voir le jour en lieu et place de l'aire de jeux à côté du boulodrome. Celle-ci sera refaite à neuf après travaux sur l'aire du skate parc. Ces travaux d'ampleur ont commencé par la création du nouveau réseau d'adduction qui partira du pont d'Alignan du vent et remontera vers le cimetière avant de rejoindre le nouveau château d'eau d'une capacité de 1000 M3 qui permettra à Abeilhan de recoller avec les obligations légales en termes de sécurité incendie mais aussi en termes de sécurisation de l'approvisionnement des habitants. Une fois les réseaux tirés, le château devrait démarrer début 2026. Le plan est présenté à l'assemblée.

Un point sur le Projet de la réhabilitation de l'avenue Jean Moulin :

Le projet qui a été validé techniquement par le département reste en attente de la décision politique du département qui, comme vous le savez, a mis en suspend tous ses projets de voirie à cause des difficultés financières rencontrées. Toutefois, et afin d'avancer, nous réalisons le parking du bureau de tabac, partie, qui restait de toute façon à la charge de la commune. Les travaux sont presque terminés. Il ne manquera que les candélabres qui arriveront début décembre.

Présentation du projet Marausse

Nous avons fait établir par notre architecte une pré-étude en fonction de critères que nous avons définis, à savoir, une végétalisation des abords du site côté dortoir, un espace de type esplanade pouvant à la fois servir de parking avec environ trente places et pouvoir aussi recevoir un marché ponctuellement ou des évènements associatifs, un bâtiment avec à l'étage une salle de classe et une nouvelle cantine scolaire utilisant un service « Self » et au rez-de-chaussée les archives de la mairie et des salles éventuellement commerciales sinon de stockage, un accès au parking à l'arrière de la Mairie et l'ouverture de l'esplanade à la Mairie en déplaçant le monument aux morts. En effet, l'emplacement actuel sur le réservoir d'eau potable devient compliqué pour nos commémorations. Un plan est présenté à l'assistance.

Photovoltaïque

M. le Maire informe que la municipalité a validé un projet de création de parcs photovoltaïques sur la toiture du service technique, sur le parking Zola et le boulodrome, sur le parking du stade, sur le bassin de rétention rue Verlaine et sur l'ancienne déchèterie. Cela permettra une production électrique pour une consommation de plus de 2500 habitants. Cela va mettre Abeilhan à la pointe de la transition écologique, qui comme le rappelle M. le Maire est une directive de l'Etat que nous devons intégrer dans nos documents d'urbanisme. Aujourd'hui, une partie du projet est bloqué par un recours qui devrait être résolu rapidement nous l'espérons en bonne intelligence.

SICTOM :

Les consignes de tri des déchets recyclables ont été élargies. Aujourd'hui c'est tous les emballages ménagers qui peuvent être recyclés tout autant que le tri soit fait correctement. Pour cela, des petits fascicules sont à votre disposition afin de vous aider dans ces nouveaux gestes de tri. **Par exemple, le pot de yaourt peut être jeté dans le bac jaune pas nettoyé mais vidé et l'opercule est recyclable aussi mais retiré du pot.** Aujourd'hui le SICTOM a encore près de 30 % de rejets sur les emballages recyclés. D'un autre côté les services du SICTOM rencontrent un souci de fraude aux QR Codes avec les entreprises, ce qui engendre des pertes financières non négligeables. L'idée serait de supprimer purement et simplement ce QR Code pour ne garder que le badge. Mais cela nécessite plus d'investigation, car créer de nouvelles contraintes risquent de multiplier les dépôts sauvages.

Service des encombrants :

Un débat est lancé au sujet du service des encombrants que la mairie met en place tous les premiers lundis du mois. Il est malheureusement constaté qu'il y a trop d'abus et que les gens ne prennent plus la peine d'aller à la déchèterie. Nous réfléchissons à mettre en place des mesures réduisant ces abus.

Aires de Jeux :

L'aire de Mitterrand a été rénovée et une autre créée aux Pradelles. S'ajouteront celles du château d'eau et une autre dans le nouveau lotissement du Rabelais.

Dates à retenir :

13 et 15 Février théâtre à la bergerie

21 février Réception des nouveaux arrivants

22 Février expo voiture ancienne à la bergerie

15 Mars Election municipale

21 Mars Carnaval de l'APEA

20 au 22 mars festival de Théâtre à la Bergerie

28 et 29 mars Salon de Printemps à la bergerie de Passion Nature